



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sociologie

de l'Université de la Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sociologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004678

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Nancy et Metz.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Cette mention de *Sociologie* représente 1 500 heures d'enseignement avec une première (L1) et une deuxième (L2) années à vocation pluridisciplinaire (à dominante sociologie et anthropologie), l'année de spécialisation (L3) proposant quatre parcours au dernier semestre : *Relations interculturelles et globalisation, Action publique et engagements sociaux, Dynamiques sociétales, Urbanité et arts*. Chaque semestre est conçu de la même manière avec trois enseignements fondamentaux en sociologie et en anthropologie, deux enseignements d'ouverture à choisir en dehors de ces deux disciplines et un enseignement transversal méthodologique centré sur : l'acquisition du niveau de langue reconnu par la certification Cles 2 (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur, niveau 2) en fin de formation, sur la maîtrise informatique reconnue par la certification C2i (Certificat informatique et Internet) de niveau 1 et l'utilisation des principaux logiciels de traitement quantitatif de données (SIS-SIG, Sphinx, Prospero, etc.), des enseignements de méthodologie du travail universitaire et enfin, un travail sur le projet professionnel de l'étudiant.

D'après les chiffres transmis, cette mention accueille en moyenne 340 étudiants sur le site de Nancy (201 étudiants par an en L1, 82 en L2 et 59 en L3) et 425 étudiants sur le site de Metz (265 en L1, 75 en L2 et 84 en L3). Entre 60 et 70 % des étudiants diplômés poursuivent leurs études dans le master de sociologie *IPSE* (Interventions sociologiques et anthropologiques : développement territorial et conduite de changement) ou dans un autre master de l'Université. Une partie des étudiants prépare les concours de la fonction publique de catégorie A et B (conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, personnel d'encadrement de sécurité sociale, attaché territorial spécialité secteur sanitaire et social, conseiller d'insertion et de probation, éducateur de protection judiciaire de la jeunesse, etc.), les concours d'enseignement (Certificat d'aptitude au professorat des écoles/CAPE, Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré/CAPES, Agrégation, etc.). Une partie passerait les concours du travail social.



La part des cours magistraux est significativement plus importante que celle des travaux dirigés et la part du travail en autonomie exigeante (40 à 60 %). Selon les sites, un système de tutorat et de remise à niveau a également été mis en place, principalement pour les étudiants rencontrant des difficultés de maîtrise du français, et notamment dans les filières scientifiques. Les étudiants doivent réaliser des stages au cours du dernier semestre (S6) : ils correspondent à une immersion courte sur le site de Nancy, et trois semaines ou plus sur le site de Metz, où il occupe une place plus importante. En ce qui concerne la mobilité internationale, les étudiants intéressés utilisent les services de l'Université de Lorraine (UDL), notamment les aides du service des relations internationales. En 2010-2011, les étudiants partants et accueillis représentent en moyenne cinq personnes.

Chaque site comprend une équipe et des réunions mensuelles ont lieu entre les responsables. Cette licence est animée par 10 professeurs d'université, 17 maîtres de conférences et des professeurs associés, principalement en sociologie et en anthropologie. En outre, 33 intervenants extérieurs réalisent des interventions ponctuelles, notamment dans le cadre de conférences professionnelles mises en place pour mieux informer les étudiants sur les métiers envisageables.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Depuis la précédente évaluation, où une disparité de notations entre les sites de Metz (A) et de Nancy (C) avait été relevée, il faut souligner les efforts importants réalisés par les responsables de cette mention pour améliorer sa cohérence globale, pallier les différences de pratiques et de modalités de suivi des étudiants entre les deux sites et développer les dimensions pré-professionnalisantes (conférenciers professionnels, association d'étudiants de L2 de Nancy aux commandes d'enquêtes prises en charge par des étudiants du master de *Sociologie* ; mieux analyser les données statistiques fournies par l'Observatoire de la vie étudiante pour réfléchir au pilotage de la licence ; envisager de généraliser le système de tutorat mis en place sur le site de Metz dans le cadre de la remise à niveau en français, etc.).

Malgré tout, l'architecture de cette licence, comme la disparité de résultats et de pratiques entre les deux sites, posent plusieurs questions de fonds auxquelles ont commencé à réfléchir les responsables. Sans doute faut-il leur laisser, ainsi qu'à l'établissement, le temps de mettre en place les mesures nécessaires. Il serait toutefois utile de faire rapidement émerger des réponses plus probantes (évaluées et chiffrées) que celles proposées pour faire face à la baisse d'attractivité de cette mention.

Au niveau de l'architecture de cette mention, la L1, la L2 et la L3 semblent suivre la même logique de « parsemage » des contenus thématiques et magistraux d'enseignements. Les parcours proposés en L3 sont des regroupements de thèmes d'enseignement, plutôt que des spécialisations. La logique pédagogique et scientifique de ces regroupements pourraient mieux apparaître, de même que la pertinence des spécialisations du dernier semestre. Par exemple, n'y-a-t-il pas moyen de mutualiser ou de regrouper les deux parcours qui traitent d'action publique, *i.e. Action publique et engagements* d'une part et *Institutions politiques publiques et dynamiques sociétales* d'autre part ? Le parcours 4 *Urbanité, arts et altérité* aurait été mis en place pour faciliter l'accès des étudiants d'une autre licence au master de sociologie. Significativement moins important que les autres en heures de cours, s'agit-il vraiment d'un parcours de spécialisation nécessaire ? Par ailleurs, pourquoi l'enseignement sur la sociologie des frontières ne figure-t-il pas dans le parcours qui traite de la culture et de la globalisation, aux côtés de l'enseignement sur les migrations ?

Au niveau de la cohérence globale de cette mention, cela avait déjà été souligné, la disparité d'offres et de pratiques entre les sites de Metz et de Nancy doit être réduite en s'inspirant de celles qui sont les plus probantes pour les étudiants. A l'issue de la licence, les étudiants des deux sites ont-ils tous, comme cela est annoncé, conduit de bout en bout une enquête qualitative par entretiens (semi-directif, non-directif, récit de vie) ou par observation et utilisé les logiciels évoqués d'analyse statistique des données, compétences de base du sociologue ? Une politique de stage commune mériterait d'être instaurée face à la place apparemment mineure attribuée au stage professionnel sur le site de Nancy (une immersion courte, quelques jours, voire 20 heures en travaux dirigés, semblent suffire) et sa place plus importante sur le site de Metz (un stage d'au moins 3 semaines). Il faut espérer que l'adoption du dispositif de tutorat mis en place par Metz, autre exemple de disparité en cours de résolution, réduira les taux d'abandon importants en L1 observés à Nancy (55 % d'abandons contre 13 % seulement à Metz) et améliorera le taux de réussite en trois ans de Nancy (26 % contre 66 % à Metz). Par ailleurs, une mise en parallèle de la liste des enseignants fournie dans le dossier et de la liste des enseignants concrètement responsables de chaque unité d'enseignement montre des réalités différentes : quelques enseignants de Nancy assurent une majorité de responsabilité d'enseignement, une part importante de responsabilité est assurée par les enseignants vacataires ou associés, on ne connaît pas



précisément les responsabilités d'enseignement pour Metz (mention souvent absente). Enfin, le dossier souligne une disparité de modalités de calcul et de suivi des étudiants sur les deux sites qui ne permettrait pas de comparaison. Ce point concerne plus directement le pilotage au niveau de l'UDL.

- Points forts :
 - La couverture disciplinaire des enseignements en sociologie est complète et détaillée.
 - Le souci des responsables de mieux piloter et d'améliorer la mention en analysant les pratiques et leurs effets sur les deux sites.
 - La maîtrise par l'étudiant du processus de déroulement d'une enquête depuis sa conception jusqu'au traitement des données, avec des dimensions quantitative et qualitative intéressantes.
 - L'accès à des enquêtes conduites par des étudiants de master au profit des étudiants de licence.
 - Les enseignements de mise à niveau pour prendre en compte les caractéristiques des bacheliers et leurs difficultés.

- Points faibles :
 - La disparité des pratiques sur les deux sites (stage, enquête, responsabilités au sein de la mention, etc.).
 - L'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants débouchant sur des objectifs de correction intégrés dans le pilotage de la licence.
 - L'architecture de la licence : le côté « saupoudrage » des enseignements et des justifications qui interrogent pour des regroupements de cours, des spécialisations et le parcours *Urbanité et arts*, alors que la précédente évaluation avait suggéré d'intégrer une aide au choix et à l'orientation des enseignements.
 - L'absence d'organisation de passerelles et de réorientation dès le L1 (annoncée dans la prochaine maquette).
 - L'absence de chiffres sur les résultats de concours, la poursuite dans les spécialités de master, les stages professionnels réalisés, l'insertion professionnelle des étudiants et plus généralement leur suivi dans cette mention.
 - Le taux d'encadrement des unités d'enseignement (UE) ne peut être mesuré, car les chiffres ne sont pas tous transmis.
 - L'absence de politique de mobilité internationale au sein du pilotage de la mention.

Recommandations pour l'établissement

Les réflexions enclenchées sur cette mention ont abouti à des améliorations visibles qu'il convient d'appuyer, d'accompagner et de faciliter sur le moyen et le long terme, dans un contexte délicat de restructuration. Une réflexion stratégique transverse sur les spécialités de mentions en L3 et les mutualisations/passerelles mériterait d'être mise en œuvre dans un contexte de forte concurrence entre L3, notamment visible dans la préparation aux concours des fonctions publiques et du travail social.

La disparité des pratiques entre les deux sites peut s'avérer intéressante. Les responsables de Metz et de Nancy se sont incontestablement interrogés (cf. le tutorat ou les UE de remise à niveau). La question reste de savoir s'il faut harmoniser, s'inspirer des meilleurs pratiques et les déployer, orientation plutôt choisie par les responsables de la mention, ou bien mener les deux types de pilotage. La disparité des résultats entre les deux sites reste toutefois problématique pour un même diplôme.

Les responsables de la mention ont plus ou moins analysé les données de l'Observatoire de la vie étudiante. A la lumière de cette différence d'utilisation de données si importantes dans le pilotage des diplômes, il serait utile de faciliter le lien entre les services universitaires et les équipes enseignantes. Cela permettrait de produire (et de transmettre) des chiffres objectifs sur les résultats des concours, les poursuites dans les spécialités de master, les métiers réellement exercés et l'évaluation des enseignements, toutes choses fort utiles pour piloter efficacement une mention.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)

Tableau des indicateurs						
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Metz : 332 Nancy : 174	Metz : 286 Nancy : 226	Metz : 228 Nancy : 191	Metz : 263 Nancy : 226	Metz : 216 Nancy : 189	
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Metz : 89 Nancy : 97	Metz : 77 Nancy : 82	Metz : 90 Nancy : 78	Metz : 78 Nancy : 73	Metz : 39 Nancy :	
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	Metz : 127 Nancy : 68	Metz : 83 Nancy : 69	Metz : 70 Nancy : 56	Metz : 71 Nancy : 46	Metz : 71 Nancy : 54	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	Metz : 18 % Nancy : 21 %	Metz : 16 % Nancy : 16 %	Metz : 18 % Nancy : 9 %	Metz : 8 % Nancy : 18 %	Metz : nc Nancy : nc	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	Metz : 3 % Nancy : 12 %	Metz : 7 % Nancy : 10 %	Metz : 7 % Nancy : 21 %	Metz : 3 % Nancy : 9 %	Metz : 15 % Nancy : nc	
Taux de réussite en L1 (1)	Metz : 23 % Nancy : 68 %	Metz : 25 % Nancy : 67 %	Metz : 29 % Nancy : 77 %	Metz : 14 % Nancy : 77 %	Metz : nc Nancy : nc	
Taux d'abandon en L1 (2)	Metz : 12 % Nancy : 44 %	Metz : 13 % Nancy : 57 %	Metz : 11 % Nancy : 56 %	Metz : 17 % Nancy : 62 %	Metz : nc Nancy :	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme) (3)	Metz : 62 % Nancy : 30 %	Metz : 68 % Nancy : 27 %	Metz : 57 % Nancy : 29 %	Metz : 78 % Nancy : 16 %	Metz : nc Nancy : nc	
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme) (3)	Metz : 7 % Nancy : nc	Metz : 13 % Nancy : 28 %	Metz : 11 % Nancy : 37 %	Metz : 11 % Nancy : 30 %	Metz : 6 % Nancy : nc	
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	Metz : 71 % Nancy : 60 %	Metz : 73 % Nancy : 57 %	Metz : 61 % Nancy : 74 %	Metz : 53 % Nancy : 71 %	Metz : nc Nancy : nc	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant inséré dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement) (4)	Metz : 6 % Nancy : 86 %	Metz : 8 % Nancy : 50 %	Metz : 14 % Nancy : 67 %	Metz : nc Nancy : 33 %	Metz : nc Nancy : nc	
				En 2010-2011		
				L1	L2	L3
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)				Metz : 504 Nancy : 554	Metz : 504 Nancy : 412	Metz : 504 Nancy : 442
% des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle				Metz : nc Nancy : nc	Metz : nc Nancy : nc	Metz : nc Nancy : nc
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention				Metz : 8 Nancy : 11	Metz : 16 Nancy : 10	Metz : 18 Nancy : 10
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs				Metz : 589 Nancy : nc	Metz : 662 Nancy : nc	Metz : 1013 Nancy : nc
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs				Metz : 199 Nancy : nc	Metz : 32 Nancy : nc	Metz : 171 Nancy : nc
(1) Au numérateur, les étudiants "admis" à l'issue de la L1 ; à Metz, le dénominateur représente l'ensemble des inscrits pédagogiques, à Nancy les seuls étudiants ayant passé tous les examens						
(2) A Metz, est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu, à Nancy l'absence de note à au moins un examen						
(3) A Nancy, ne concerne que les néo-bacheliers (première inscription à l'université)						
(4) A Metz, calculé pour l'ensemble des étudiants ayant obtenu la L3, à Nancy, pour les étudiants ayant obtenu la L3 et ne poursuivant pas leurs études.						



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Sociologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004678

Ce document reprend les différents points de l'évaluation pour lesquels l'établissement souhaite apporter des compléments d'informations.

Les parcours de L3 sont organisés en fonction des débouchés de la licence que nous avons identifiés : ainsi, les futurs sociologues en entreprises pourront privilégier la spécialisation offerte par le parcours « Institutions, politiques publiques, dynamiques sociétales » ; le parcours « Action publique et engagements » sera un engagement logique vers les fonctions de chargé de mission dans les associations ; le parcours « Urbanité, arts, altérité » est plutôt associé au travail dans les collectivités territoriales et le parcours « Culture et globalisation » sera plus transversal. Ils trouvent également leur cohérence dans les axes de recherche du laboratoire (2L2S).

Pour autant, si chaque parcours prépare de manière privilégié à un type de débouché, l'ensemble ne répond pas à une logique tubulaire. Dans chaque parcours, une EC doit permettre une réorientation à la sortie de licence vers les masters proposés et les métiers identifiés (dans « Actions publique et engagements » : sociologie des marchés ; dans « Institutions, politiques publiques, dynamiques sociétales » : Etat, politiques sociales et lutte contre la pauvreté ; dans « Urbanité, arts, altérité » : socio-anthropologie des risques).

- la question n'est pas d'orienter l'étudiant mais de l'aider à se repérer dans l'offre de formation et à choisir (tutorat, définition de la fonction de directeurs d'étude etc.)

Signalons que tous les parcours, y compris le parcours « Urbanité, arts et altérité », comptent exactement le même nombre d'heures de cours (66 heures).

Tous les étudiants auront nécessairement mené de bout en bout une enquête qualitative : les deux choix offerts dans l'UE 6-2 par exemple impliquent l'élaboration, la réalisation et l'analyse d'une enquête qualitative. Ils auront également appris à utiliser les logiciels d'analyse statistique, incontournables dans les UE 4-2 et 5-2, quelle que soit l'option choisie.

Comme indiqué dans le dossier et dans les tableaux présentant les indicateurs, les taux d'abandon et les taux de réussite de Nancy et Metz ne sont en rien comparables, car construits de manières différentes par des OVE différents. Ainsi, à Metz, sont considérés comme ayant abandonné les étudiants n'ayant passé *aucun* examen, alors qu'à Nancy, ce sont les étudiants absents à *au moins un* examen. On comprend alors aisément pourquoi les taux d'abandon sont beaucoup plus élevés à Nancy qu'à Metz. Quant au taux d'obtention de la licence en trois ans, son dénominateur comprend seulement les néo-bacheliers de l'année N-3 à Nancy (c'est-à-dire des étudiants s'inscrivant pour la première fois à l'université), et tous les étudiants de L1 de l'année N-3 à Metz (y compris les redoublants). L'échec étant fréquent lors de la première inscription à l'université, il n'est guère étonnant de trouver un taux de réussite plus faible à Nancy qu'à Metz.

Si les résultats des dernières évaluations des enseignements par les étudiants ne figurent pas dans le dossier (encore indisponibles au moment de l'envoi du dossier), ils n'en existent pas moins et sont discutés par l'équipe pédagogique, amenant, si nécessaires, à des modifications des enseignements.